



La directrice de la DIRECCTE était présente à la cérémonie où J.C. Mailly a pris la parole

Il y a 10 ans Sylvie Trémouille et Daniel Buffière étaient assassinés par un homme qu'ils allaient contrôler au nom de la MSA. Ce triste anniversaire était célébré hier en présence de collègues, amis et personnalités.

## Tués pour leur engagement au service du public et du droit

La cour de la MSA à Périgueux contenait difficilement la foule venues honorer la mémoire de Sylvie Trémouille et Daniel Buffière, dont les conjoints et familles étaient présents. Le conseil général était représenté par Jean Fourloubey, le conseil d'administration et la direction de la MSA étaient venus en force, ainsi que des syndicalistes. Parmi ceux-ci, ceux de Force ouvrière bien sûr (voir ci-dessous), et de la Confédération paysanne, les autres syndicats agricoles brillent par leur absence. Claudine Faure, présidente de la MSA, rappelait « le traumatisme de l'ensemble des salariés et la terrible douleur des familles », appelant dans le même temps à ne pas tomber dans

les jugements hâtifs ou les catalogues arbitraires. Jean-Pierre Pradelou, ami et collègue de Daniel Buffière évoquait ensuite l'homme engagé, « artisan de bon nombre d'accords locaux, grand humaniste », très impliqué syndicalement, œuvrant aux Prud'hommes, élu à la mairie de Bassillac... Pierre Courrèges-Clercq et Serge Legagnoa insistaient sur le devoir fait à chacun de ne pas oublier ce drame, afin qu'il ne se reproduise plus, avant que le secrétaire général de la Confédération générale du travail Force ouvrière ne prenne la parole. Pour lui, « quand le service public est victime du libéralisme économique, on finit par considérer les contrôles comme une pesanteur, un obstacle à la libre entreprise, et on laisse faire certains dérapages ». C'est pourquoi

il est important de ne pas oublier ce drame, « de saluer de manière permanente leur mémoire, et faire en sorte que ceux qui sont chargés de faire appliquer les règles de l'État de droit puissent le faire. Le service public, c'est le respect, et les droits sociaux ». Pour les familles de Daniel Buffière et Sylvie Trémouille, cette commémoration est importante, « par respect pour leur mémoire, pour poursuivre leur engagement » explique Gilles Trémouille. Deux gerbes de fleurs furent ensuite déposées, par les responsables départementaux de FO, puis par la présidente et le directeur de la MSA, devant la plaque apposée dans la cour en leur mémoire.

ISABELLE VITTE

L'ECHO DE LA DORDOGNE - 8 - Samedi 6 septembre 2014

100% actualités, hebdomadaire - 11 - 0533 400000 - J. D. CHENET

ZOOM

## En présence de Jean-Claude Mailly

Daniel Buffière était un actif militant et délégué Force ouvrière. Pour ce 10<sup>e</sup> anniversaire, Pierre Courrèges-Clercq, le secrétaire général de l'Union départementale était accompagné de Jean-Claude Mailly, secrétaire national et Serge Legagnoa, secrétaire général de la fédération des employés et cadres, et des représentants fédéraux et départementaux.

Venu spécialement pour cette cérémonie, Jean-Claude Mailly avait eu l'occasion de rencontrer Daniel Buffière et sa compagne, elle aussi militante FO, à l'occasion de déplacements en Dordogne. Pour lui,

la vigilance pour éviter que ne se reproduisent de tels drames s'impose, dans une période où la crise sert d'argument à une déréglementation sans précédent du droit du travail au prétexte que le seul moyen de s'en sortir résiderait dans le libéralisme effréné, et la réduction des dépenses publiques. Et donc des services publics. Une logique que démonte Jean-Claude Mailly, et dont il pointe les dangers. L'explosion du chômage engendre un accroissement des inégalités, et quand des dysfonctionnements retardent les dossiers ou les paiements de ceux qui sont déjà dans la précarité, les mécontentements se multiplient en engendrant une violence, heureusement majoritairement verbale, envers les agents qui doivent expliquer ces retards.

Et quand dans le même temps, « on reste dans une logique obsessionnelle sur les déficits et la dette publique, on remet en cause les services publics. Quand les discours officiels laissent entendre qu'il y a trop de contrôles, qu'il faut laisser plus de liberté, psychologiquement ça pousse les gens à s'en persuader ». Pourtant, ces contrôles sont une garantie du respect du droit de chacun à entreprendre, et à travailler.